

Sur une photo, 29

Victor et Jeanne, destinées



Non, non, le cortège nuptial ne sortait pas du garage de Francis Péron. Ni d'une église, ni de la mairie d'ailleurs. Seulement de chez le photographe (et bijoutier) Désiré Touézer (1908-1963), *Place aux bœufs* au haut de la ville.

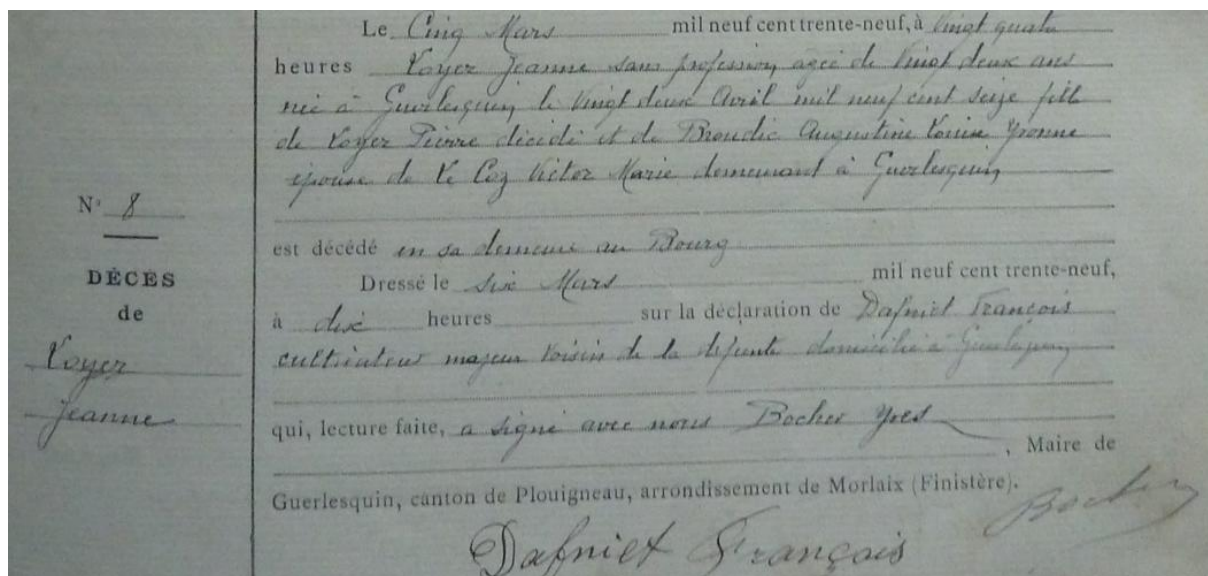
Désiré avait acheté un an plus tôt cette maison à l'arrière du cortège, *de récente construction à usage de commerce avec les éléments corporels et incorporels y attachés ayant deux pièces au rez-de-chaussée, trois chambres à l'étage, grenier mansardé, studio vitré pour photographe et couverte en ardoises et vitres* (termes de l'acte de vente de Buanec le notaire) à Vincent Ronel, bijoutier à Plouigneau et Marguerite Guezellou son épouse. Ledit Vincent, cousin germain de Caroline Ronel (1883-1955) la mère de Désiré, avait acheté ces biens en octobre 1936 à Caroline et son second époux François-Marie Quéré (1875-?).

Ce mardi 13 juillet 1937, Victor et Jeanne unissent leurs destinées, pour le meilleur et pour le pire comme on dit dans les contes. *La Dépêche de Brest* publie alors en feuilleton un *Grand roman inédit, Les ailes de l'amour*.

Victor-Marie Le Coz, *marin de l'Etat*, est né en octobre 1915 à Plounérin, fils de Virginie Le Coz (1883-1965). Il décèdera en 1990 à Lannion.

Jeanne est née en avril 1916 à Guerlesquin (ville), fille de Pierre-Marie Loyer (1885-1937), maçon, et d'Augustine Broudic (1890-1980).

Ils ont donc vingt-et un ans tous les deux, l'avenir est à eux. Sauf que Jeanne mourra vingt mois plus tard au printemps 1939.



Victor fondra un nouveau foyer avant d'avoir ses vingt-huit ans, en 1943 à Plounérin. Son épouse et lui vivront jusqu'à la fin de siècle.

Sur la photo, je ne sais identifier que ces deux bonnes copines ci-dessous de la mariée, ses contemporaines à quelques mois près, Jeanne Crom (1916-1947) à gauche, à la vie trop courte aussi, et Elisa Rolland (1915-2004) qui épousera Edouard Le Guen en janvier 1939.

Destinées....



Le boye juillet mil neuf cent trente-sept, deux heures

devant Nous, ont comparu publiquement en la maison Commune
Le Coz Victor Marie Marin, de l'état vingt et un ans,

né à Ploumeris, Côte du Nord

le vingt et un octobre mil neuf cent quinze

domicilié à Ploumeris

fils de Le Coz Virginie, ménager à Ploumeris

antérieurement à contracter mariage par le Consul d'Administration de l'Armée au
siège de la Côte du Nord, mil neuf cent trente sept

d'une part ;

Et Loyer Jeanne sans profession, vingt et un ans,

née à Guerlesquin,

le vingt deux Avril mil neuf cent seize

domiciliée à Guerlesquin,

fille de Loyer Pierre maron et de Broudic Augustin Louis

épouse son époux demeurant à Guerlesquin,

d'autre part.

Les futurs époux Le Coz Loyer déclarent qu'il n'a pas

a été fait de contrat de mariage.

Le Coz Victor Marie et Loyer Jeanne ont déclaré l'un

après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la loi
qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de Cosquer Joseph, tailleur de pierre à Guerlesquin,

et Le Bui Maurice, cultivateur à Ploumeris,

témoins majeurs qui lecture faite ont signé avec de mariés

Maire de

et Nous Bocher Yves
Guerlesquin, canton de Plouigneau, arrondissement de Morlaix (Finistère).

Le Coz Loyer Le Coz Loyer

N° 6

MARIAGE

DE

Le Coz
Victor Marie

ET DE

Loyer
Jeanne

